



D U N K E R Q U E

ÉOLIEN EN MER

Paroles d'acteurs du territoire

16 décembre 2020

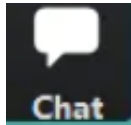
Réunion Zoom

Rappel pratique sur Zoom :



- **Vos micros sont désactivés** par défaut. Vous pourrez les rétablir lors des temps d'échanges

- Nous vous invitons à vous renommer : **Prénom Nom (Organisme) Commune**



- N'hésitez pas à réagir dans le « **chat/converser/discussion** » pour exprimer votre avis et poser des questions.



- Lors des temps d'échanges, vous pourrez « **lever la main** » (Alt+Y) pour demander la parole
- Si vous rencontrez des difficultés techniques (problèmes de sons, vidéos, micros..) signalez-les également dans le tchat textuel, notre **support technique** vous contactera.
- Si vous prenez la parole, pensez à mettre votre téléphone portable en mode silencieux afin que des notifications bruyantes ne viennent pas perturber votre intervention.





DUNKERQUE
ÉOLIEN EN MER

Roland PEYLET
Président de la
Commission particulière du débat public

Rappel des 6 principes du débat

INDÉPENDANCE

Vis-à-vis de toutes les parties prenantes



NEUTRALITÉ

Par rapport au projet



TRANSPARENCE

Sur son travail, et dans son exigence vis-à-vis du responsable du projet



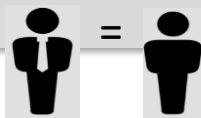
ARGUMENTATION

Approche qualitative des contributions, et non quantitative



ÉGALITE DE TRAITEMENT

Toutes les contributions ont le même poids, peu importe leur auteur



INCLUSION

Aller à la rencontre de tous les publics



Contenu de la réunion

Paroles d'acteurs du territoire

- ***Publics particuliers*** : interviews via le « cyclomaton », débat dans une classe de collège, contribution du groupe témoin
- ***Milieux associatifs*** : « Vent debout » ; « France Nature Environnement » ; « Virage Énergie » ; « Le Clipon » + « GON » + « G.O.E.L.A.N.D. »
- ***Milieux économiques*** : CCI Littoral, Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins
- ***Collectivités territoriales*** : Bray-Dunes, Mardyck, Communauté Urbaine de Dunkerque





D U N K E R Q U E

ÉOLIEN EN MER

Partie 1 : Publics particuliers

- Quelques interviews du Cyclomaton
- Le débat dans une classe de collège
- Contribution du « groupe témoin »



D U N K E R Q U E
ÉOLIEN EN MER

Quelques interviews du Cyclomaton
(vidéo)



D U N K E R Q U E
ÉOLIEN EN MER

**Le débat dans une classe de collège
(vidéo)**



D U N K E R Q U E
ÉOLIEN EN MER

**Contribution du « groupe témoin »
du débat public**



D U N K E R Q U E

ÉOLIEN EN MER

Échanges avec les participants :
vous avez la parole !

Utilisez la fonction « lever la main » sur Zoom
(alt+Y ou bien cliquez sur « Participants » puis « Lever la
main » en bas de la fenêtre qui s'ouvre à droite)



D U N K E R Q U E

ÉOLIEN EN MER

Partie 2 : les acteurs associatifs

- Collectif Vent Debout
- France Nature Environnement (FNE)
 - Virage Energie
- Le Clipon + GON + G.O.E.L.A.N.D



Vent Debout 59

pour un

REFERENDUM

Sur le

Projet Eoliennes en Mer de Dunkerque

16 décembre 2020

Qui sommes nous ?

Vent Debout 59 est un collectif d'habitants qui s'est formé en octobre 2020, suite aux réunions de débat public, en apprenant les détails du projet de parc éolien au large de Dunkerque.

Face à ce premier choc visuel, nous avons tenté d'informer les habitants sur les nombreux scandales que nous avons découvert progressivement.



Scandale démocratique

- ▶ A l'issu de débat public, nous avons appris que c'était le promoteur lui-même qui décidait de la poursuite ou non du projet. Et le directeur du projet a affirmé qu'il poursuivrait le projet même en cas de fortes oppositions. S'il obtient bien sûr les autorisations d'Etat qui ont déjà bien œuvré en ce sens.
- ▶ Le temps de parole, qui nous est accordé, ne nous permet pas de présenter publiquement l'ensemble de nos 22 arguments.
- ▶ Cette décision européenne s'est faite de façon unilatérale sans consultations des HABITANTS. Et des lois françaises et européennes (ASAP) sont même votées pour réduire les voies de recours.
- ▶ Nos premiers échanges, avec les politiques locaux, ont démontré que les décideurs locaux auraient du mal à refuser la manne financière de ce projet.



Scandale du choix de l'emplacement

- ▶ L'installation de ce projet est prévue en plein cœur d'une zone Natura 2000 mettant en danger la biodiversité du site.
- ▶ En plein cœur du site historique de l'opération Dynamo qui a inspiré le film DUNKERQUE de Christopher NOLAN.
- ▶ Face à un nouvel hôtel de Luxe, et en dépit d'une recherche d'obtention de Label Grand Site de France de la part du SIDF.
- ▶ Ce projet viendrait fermer le dernier espace de respiration et de paysage vierge, dont pouvaient profiter les dunkerquois. L'industrialisation viendrait s'installer face à leur plage, en plus des 14 sites SEVESO déjà installés ! Un début d'encerclement inacceptable pour de nombreux Dunkerquois.
- ▶ Ce projet va couper le rail maritime historique vers les ports belges, et constituer un obstacle à contourner pour les hélicoptères de secours belges vers le large.



Scandale économique

- ▶ Le modèle économique des éoliennes n'est pas rentable, voir déficitaire selon la Cour des Comptes. Il ne peut fonctionner que grâce aux subventions d'Etat et à l'augmentation de la facture des consommateurs (taxe TURPE). Pire le prix de revente fixé par l'Etat permettra à des sociétés étrangères, telles que BlackRock de gaver leurs actionnaires, sur le dos des français.
- ▶ Les 50 emplois promis pour 1,4 Milliard d'euros d'investissement sont une charge GIGANTESQUE pour les contribuables français. 28 millions d'euros l'emploi ! Bien plus cher qu'un simple fonctionnaire.
- ▶ L'expérience du terminal méthanier a déjà été douloureuse pour de nombreux dunkerquois ; de très nombreux travailleurs détachés sur le chantier. Et l'Etat, via EDF, qui revend ses parts après le chantier, et qui ne peut donc même pas tirer les bénéfices de ce colossal investissement.
- ▶ Nous assistons ici, comme pour de nombreux fleurons d'Etat, à une dilapidation des biens publics de la part de nos décideurs. Comme pour les autoroutes, aéroports, et la Française des Jeux, l'Etat investit dans ces chantiers pour les revendre à des sociétés privées, dont les patrons ont souvent été auparavant à l'initiative de ces lois ou privatisations.



Scandale écologique

- ▶ Comme pour toutes les sources de production d'énergie, l'énergie éolienne n'est pas propre. Le solaire ou l'éolien ne peuvent pas aujourd'hui se passer de centrale nucléaire ou à charbon. Nos recherches nous ont même appris que l'énergie nucléaire était celle qui émettait le moins de CO₂, même si la production de déchets et le risque d'accident posent questions.
- ▶ Les éoliennes sont fabriquées avec des matériaux provenant des 4 coins du monde ce qui va à l'encontre de l'idée des circuits courts, base du développement durable.
- ▶ L'extraction des métaux rares entraîne, dans les pays concernés, des pollutions massives des sols. Les travailleurs de ces mines sont également impactés avec l'apparition de cancers prématurés.



Quelques références

[La face cachée des énergies vertes – Arte](#)

[Éoliennes : un nouveau scandale d'État ? Charles Gave - Fabien Bouglé - Éddie Puyjalon](#)

A ce jour notre [pétition](#) a obtenu 2 810 signatures, et nous avons 1 080 abonnés sur notre page facebook.

Nous avons fait plusieurs demandes de référendum auprès des collectivités. Nous attendons leur retour.

Retrouvez nos **22 arguments** sur notre chaine YouTube et nos réseaux sociaux.

Merci pour votre écoute

Vent Debout





D U N K E R Q U E

ÉOLIEN EN MER

France Nature Environnement
(FNE)



D U N K E R Q U E
ÉOLIEN EN MER

Virage Energie



D U N K E R Q U E
ÉOLIEN EN MER

Le Clipon
GON (Groupe ornithologique et naturaliste
du Nord - Pas-de-Calais)
G.O.E.L.A.ND



D U N K E R Q U E

ÉOLIEN EN MER

Échanges avec les participants :
vous avez la parole !

Utilisez la fonction « lever la main » sur Zoom
(alt+Y ou bien cliquez sur « Participants » puis « Lever la
main » en bas de la fenêtre qui s'ouvre à droite)



D U N K E R Q U E

ÉOLIEN EN MER

Partie 3 : les acteurs économiques

- CCI Littoral Hauts-de-France
- Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CRPMEM)



D U N K E R Q U E
ÉOLIEN EN MER

CCI Littoral Hauts-de-France



D U N K E R Q U E
ÉOLIEN EN MER

**Comité Régional des Pêches
Maritimes et des Elevages Marins
(CRPMEM)**



D U N K E R Q U E

ÉOLIEN EN MER

Échanges avec les participants :
vous avez la parole !

Utilisez la fonction « lever la main » sur Zoom
(alt+Y ou bien cliquez sur « Participants » puis « Lever la
main » en bas de la fenêtre qui s'ouvre à droite)



D U N K E R Q U E

ÉOLIEN EN MER

Partie 4 : les collectivités territoriales

- Commune de Bray-Dunes
- Commune de Mardyck
- Communauté Urbaine de Dunkerque
(CUD)



D U N K E R Q U E
ÉOLIEN EN MER

Commune de Bray-Dunes



D U N K E R Q U E
ÉOLIEN EN MER

Commune de Mardyck



DUNKERQUE
ÉOLIEN EN MER

Communauté Urbaine de
Dunkerque (CUD)



D U N K E R Q U E

ÉOLIEN EN MER

Échanges avec les participants :
vous avez la parole !

Utilisez la fonction « lever la main » sur Zoom
(alt+Y ou bien cliquez sur « Participants » puis « Lever la
main » en bas de la fenêtre qui s'ouvre à droite)



D U N K E R Q U E
ÉOLIEN EN MER

CONCLUSION DE LA SÉANCE ET DU DÉBAT:
les événements, la participation, la suite



D U N K E R Q U E
ÉOLIEN EN MER

Roland PEYLET
Président de la
Commission particulière du débat public

Conclusion du débat

Les événements

9 réunions publiques dont 2 intégralement en visioconférence, 3 réunions d'acteurs professionnels, 1 émission de télévision, 1 émission de radio

Le cyclomaton, la plateforme participative, les cartes-T

Le groupe témoin, le débat dans une classe de collègue

Tous les sujets ayant trait au projet ont été abordés

La participation

- 570 personnes présentes aux rencontres publiques et ateliers
- 250 personnes sur Zoom pendant 5 séances et 150 à 230 passages sur YouTube pour chacune des 3 autres avec toujours 30 ou 40 personnes simultanément.
- 65 avis
- 114 questions
- 60 commentaires
- 1164 abonnés sur les réseaux sociaux
- Intervention d'experts indépendants sur des sujets sensibles

La suite

- Établissement d'un compte rendu et d'un bilan dans un délai de deux mois
- Restitution publique du compte rendu en février 2021
- Annonce publique des maîtres d'ouvrage, dans un délai de trois mois après le compte rendu, des suites qu'ils donnent
- Si poursuite, concertation post-débat avec garant

